

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Rentrée scolaire 2027/2028

Votre **enfant né en 2024**, effectuera sa première rentrée scolaire en septembre 2027.

Pour cela, il est nécessaire de procéder à son inscription auprès du service scolaire de la ville..

Les inscriptions se font, en Mairie, **sur rendez-vous**

entre le 19 octobre et le 20 novembre 2026

via <https://www.espace-citoyens.net/boisdarcy/espace-citoyens> :

(Les lundis, mercredis et vendredis de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30 ainsi que
Le jeudi de 15 h à 19 h)

Lors de votre rendez-vous, munissez-vous des **documents originaux** suivants :

- Livret de famille
 - Justificatif de domicile
 - Carnet de santé de l'enfant
 - L'avis d'imposition du foyer fiscal 2026 sur les revenus 2025
-
- Pour une famille ayant déjà un enfant scolarisé, se munir uniquement du livret de famille et de son carnet de santé.
 - Pour une première inscription, la présence des deux parents est obligatoire. Chacun devant se munir d'une pièce d'identité.
 - Pour les parents séparés, merci de nous contacter afin de vous communiquer les documents à fournir.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter
La Direction de la Réussite Éducative au 01 30 45 83 83
ou dre@boisdarcy.fr

